



16 Boulevard Winston  
Churchill  
21000 DIJON  
03 80 71 52 03

Site: [www. bourgognefranchecomtebasketball.org](http://www.bourgognefranchecomtebasketball.org)

## COMITE DIRECTEUR

Jeudi 4 juillet 2019

AVALLON

Procès-verbal N°1 - 2019/2020

**Membres présents** : Sylvie AUBRY, Frédéric BENUCCI, Thierry BERTHEAU, Philippe BOSSARD, Christian CUENOT, Christine CUENOT, Bernard DEPIERRE, Noëlle GAUDIOT, Sylvie JACOB, Jean-Marie JACOTOT, Jean-Louis LAMOTTE, Isabelle LANDRE, Michel MARGUERY, Jean-Luc MARTIN, Sébastien MEUNIER, Matthieu PELZ-FERRY, Frédéric PETITJEAN, Corinne POITOUT, Gilles PRUDON, Pierre-Anthony QUINCY, Benjamin SOUSSIA, Didier TAFFINEAU, Sylvie VALTAT, Jacky VERNOUD.

**Membres excusés** : Laurent ARBAULT, Benjamin BUSTON, Jacky COLLIN, Christiane COMAILLE, Martine GREGOIRE, Jenny JACOTOT, Alexandre LAUMET.

**Invités présents** : Jacques SIMON, Frédérique DECHAUME, Francis PEDRON, Christophe PELLEGRINI, Loïc BEAUVOIR, Paul-Miguel REGNIER, Eric PETIOT.

**Invités excusés** : Daniel MORIAUX, Mariya RADOYCHEVA.

M. DEPIERRE, Président de la Ligue, ouvre la séance en remerciant le Comité départemental de l'Yonne et le club d'Avallon pour leur accueil.

La parole est donnée à M. DELORME adjoint au maire d'Avallon, qui souligne l'excellent travail du club et son investissement dans la vie associative locale. Il se dit ravi d'accueillir le Comité Directeur de la Ligue BFC de Basket-Ball.

M. RENARD, président du club d'Avallon, indique le plaisir de recevoir la Ligue et rappelle que le club avait accueilli l'AG du Comité départemental deux ans auparavant. Le club d'Avallon est un petit club avec des moyens restreints et une politique de formation des jeunes, arbitres et OTM.

M. RENARD souhaite une excellente réunion au Comité Directeur.

M. TAFFINEAU, président du Comité de l'Yonne, est heureux de pouvoir accueillir cette réunion et indique qu'un moment convivial est prévu après celle-ci.

Avant de débiter la réunion, M. DEPIERRE ainsi que les membres, rappelle toute sa sympathie à Mme VALTAT suite à un décès familial.

M. DEPIERRE, accueille les nouveaux membres qui ont été élus lors de l'AG de Saint Vit.  
Mmes Sylvie JACOB et Isabelle LANDRE prennent donc la parole pour se présenter.

### **1- Bilan de l'AG de Saint-Vit 29 juin 2019 présenté par Bernard DEPIERRE**

Très bon déroulement de cette réunion malgré la chaleur pesante et quelques soucis techniques de micro et de récompenses.

Le Président remercie la ville de Saint Vit et plus particulièrement M. MEUNIER, Président du club de Saint Vit et du Comité départemental 25 pour son investissement et l'organisation de cette AG.

À noter que la canicule a provoqué l'annulation d'une grande partie de la caravane du Basket et les All Star Games.

Les membres du Comité Directeur récompensés lors de l'AG sont :

Médaille de Bronze : Jenny JACOTOT, Benjamin SOUSSIA

Médaille d'argent : Jacky COLLIN, Pierre-Anthony QUINCY

Médaille d'or : Philippe BOSSARD

### **2- Point sur les camps par M. PETIOT**

Les effectifs pour les camps sont les suivants :

#### **Dijon :**

- Semaine 1 : 100 Cette première semaine commence ce dimanche 7 juillet.

- Semaine 2 : 79

- Semaine 3 : 65

**Bellecin : 45**

**Besançon : 18**

Les 300 stagiaires sont dépassés bien que si ce chiffre soit en dessous de l'objectif fixé soit 350 stagiaires.

Les élus sont conviés à venir aux camps. La presse a été contactée pour la promotion/ communication.

### **3- Point sur les caravanes du basket par M. REGNIER**

Départ de la caravane 13 juin.

A ce jour (4 juillet), 1 800 participants.

Très bon accueil dans les communes où le passage de la caravane est apprécié.

Une couverture médiatique est mise en place avec un article avant et après le passage de la caravane dans les journaux locaux. A noter une excellente communication dans le CD 70/90.

Aujourd'hui les caravanes sont à Dole et Melisey.

M. DEPIERRE indique qu'il reste des dates à couvrir pour la réception des élus sur les différents sites. M. REGNIER précise que les élus doivent être présents principalement de 11h à 12h le premier jour.

Les élus des comités peuvent également être représentant.

### **4- Commission Citoyenneté et vivre ensemble**

Ce thème est inscrit dans la feuille de route de la FFBB.

Malheureusement Mme THERAROSZ n'étant pas présente ce sujet sera évoqué à la prochaine réunion.

## **5- Point sur les autres commissions**

### **Technique (annexe 1) par M. MARTIN**

#### **- Retour sur le statut de l'entraîneur :**

Des clubs ont effectué des retours assez pessimistes sur la mise en place de celui-ci dans leur structure.

#### **- Point évoqué lors de la réunion CRJT du 3 juillet**

Ses membres confirment que le statut de l'entraîneur doit être mis en place. Bien qu'il ait déjà été repoussé/adapté depuis de nombreuses années il reste une obligation fédérale car qualificatif en CF.

Cependant, les pénalités régionales ne sont peut-être pas adaptées à notre territoire et nos clubs (sanction 0 points pour les clubs n'ayant pas d'entraîneur CQP). En effet, l'objectif est de conserver nos licenciés tout en incitant la formation des entraîneurs.

Propositions et validation par les membres :

Amendes 500 euros si l'entraîneur est diplômé ou non mais qu'il n'a pas fait les deux soirées techniques

-5 points pour le club n'ayant pas d'entraîneur diplômé CQP.

#### **- Question de M. SOUSSIA sur l'application des - 5 points sur la 1<sup>ère</sup> Phase ou la 2<sup>ème</sup> Phase ?**

Réponse : C'est à la fin de la 1<sup>ère</sup> Phase.

*Les membres du Comité directeur valident cette modification (une abstention).*

**- Retour de M. FAURE** sur la réunion ETR dont le PV a été transmis par mail : le TIC Bourgogne aura lieu le vendredi 1er novembre dans le CD71 et le TIC Franche-Comté le samedi 2 novembre dans le CD 70/90.

### **Sportive (annexe 2) par M. LAMOTTE**

La commission sportive s'est réunie pour effectuer un travail préparatoire pour la saison à venir. Le PV de cette réunion a été envoyé aux membres.

M. MEUNIER souhaite indiquer que le règlement sportif doit être respecté et que la CRO ne peut intervenir dans le décalage des matches.

M. LAMOTTE revient sur les poules « théoriques » pour les futurs championnats PRN pour lesquels il a fallu prendre en compte plusieurs aspects.

*Le Comité Directeur valide ces poules (sous réserve de la réception des engagements des club).*

### **Commission Régionale des Officiels par M. SOUSSIA**

Dates des stages de début de saison :

- Stage OTM CF et région le 31 août à Dijon.
- Stage arbitres régionaux le 7-8 septembre à Dijon

## **IRFBB par M. VERNOUD**

JIG : seul un club pourrait inscrire 4 contrats JIG. Si le nombre d'inscrits n'est pas suffisamment élevé la formation pourrait être mutualisée avec une région voisine et les stagiaires envoyés dans ces régions. Les modalités d'inscription seront transmises par mail. Les inscriptions s'effectuant sur FBI.

## **Point bilan sur les Automnales par Mme CUENOT**

Le CRI n'est pas disponible pour l'accueil des Automnales.

Une demande a été envoyée au CREPS (en attente d'un devis). Problème pas de gymnase, une demande a été fait à l'UFR STAPS via le SUAPS.

Toutefois, si d'autres lieux peuvent être envisagés nous pouvons faire une demande. M. MARTIN propose de voir avec Besançon.

## **Discipline par M. QUINCY**

Proposition d'intégrer Mme LANDRE (nouvellement élue au Comité Directeur) à la commission de discipline.

*Nomination validée par le Comité Directeur.*

Volonté de création d'antenne locale discipline à Lons-le-Saulnier et Auxerre, pour plus de flexibilité

*Validation par le Comité Directeur.*

M. QUINCY formule des demandes :

- la nomination de Mme Corinne Poitou en tant qu'administratrice (non membre de la commission) dédiée aux notifications via eFFBB,
- la copie des décisions aux clubs via eFFBB (fin des notifications à titre informatif par mail ou courrier papier),
- la publication des cumuls de FT / FD via eFFBB (autorisé au regard du RGPD contrairement à une publication sur le site de la LBFCBB),
- l'envoi des notifications en cours avant le 15/08,
- la création d'une boîte mail [discipline@bourgognefranche-comtebasketball.org](mailto:discipline@bourgognefranche-comtebasketball.org) à la place de l'ancienne boîte mail LBBB,
- la banalisation de deux dates par mois (1ère et 3ème semaine) pour la convocation des réunions de la commission,
- la proposition d'ouvrir un module "discipline" à destination des membres de la commission lors des automnales pour leur présenter les évolutions du règlement disciplinaire général ainsi que la rédaction d'une décision.

*Validation par le Comité Directeur.*

## **Trésorerie par M. MARGUERY**

- en suspens : quelques retards de paiement de clubs et d'un comité départemental.
- point important sur les notes de frais : la validation doit être effectuée par le président de la commission avec les justificatifs.
- rappel : nécessité de faire attention aux dépenses.
- les subventions : la Ligue est en attente du retour du CRDS et du CNDS.

## **CTC-Union-Création (annexe 3) par M TAFFINEAU**

Proposition de reprise de son rapport en incluant la proposition qu'une CTC puisse jouer avec une équipe en nom propre et une via la CTC dans le même championnat.

M. MARTIN ne trouve pas cette proposition juste, le principe d'une CTC étant de s'unir. M. MEUNIER le rejoint indiquant que l'équité sportive peut être remise en cause en cas de montée/descente.

***Le Comité Directeur ne valide pas cette proposition.***

***Non favorables : 13***

***Abstentions : 4***

M. TAFFINEAU indique à la commission sportive qu'elle doit prendre note de cette décision pour l'établissement des championnats.

## **5- Organisation du Comité Directeur, du Bureau et des commissions pour la saison 2019/2020**

M. CUENOT indique les premières dates des réunions jusqu'à fin 2019 :

- Réunion Comité Directeur : vendredi 6 septembre (lieu CD70/90)
- Réunion Bureau : jeudi 26 septembre à Dijon
- Réunion Comité Directeur : jeudi 31 octobre (lieu CD58 à définir)
- Réunion Bureau : vendredi 13 décembre à Dijon

M. DEPIERRE rappelle que les réunions de comité directeur sont tournantes dans les départements.

Une audioconférence est disponible pour les réunions afin d'éviter les déplacements (une note sera rédigée pour son utilisation). Le co-voiturage est également très fortement conseillé pour limiter les dépenses.

Le calendrier des commissions doit être transmis au secrétariat et le président, trésorier, secrétaire général, doivent être invités.

Les comités départementaux doivent inviter le président, le trésorier, le secrétariat général ou le vice-président.

Aucun courrier officiel ne doit partir de la Ligue sans la validation du trésorier pour la partie financière ou celle du secrétaire général pour les travaux généraux.

Sur le site internet de la Ligue un agenda de centralisation des réunions ligues, comités, commissions est mis en place (<https://www.bourgognefranchecomtebasketball.org/>). Il faut transmettre les dates au secrétariat pour compléter et optimiser le fonctionnement.

Proposition du Président DEPIERRE d'ajouter au bureau M. MEUNIER dorénavant Président du CD25.

Mme Jenny JACOTOT devient responsable de la commission Mini-Basket.

Dans la centralisation des demandes des équipes CF pour le choix de préférence de zone, le retour de l'Elan Chalon a été mal interprété. Aucune demande de dérogation n'a été effectuée pour jouer dans l'AURA n'a été faite.

M. DEPIERRE évoque le courrier de la FFBB pour la mise en place d'un conseil d'honneur au sein des Liges. Une réponse leur sera faite en indiquant que la Ligue BFC dispose d'une commission des Académiciens.

M. VERNOUD, il faudra préciser qu'un académicien n'est pas automatiquement au Conseil d'honneur car il y a des critères.

### **6- Proposition de nomination DT et recrutement contrat alternance**

M. DEPIERRE indique qu'une décision importante est à prendre.

M. Loïc BEAUVOIR est proposé pour la nomination au poste de Directeur Territorial.

*Validation à l'unanimité par les membres.*

M. JACOTOT souhaite connaître la prise de fonction.

Celle-ci sera effective à partir de la semaine prochaine avec une signature de contrat à la rentrée.

M. DEPIERRE évoque également le recrutement d'un apprenti(e) au secrétariat.

### **7- Report du All Star Game à Noël**

Le All Star Game ayant dû être annulé suite à une note préfectorale, une date doit être proposée.

En décembre ceci n'est pas possible car il y a le Tournoi des Etoiles.

Le 11 novembre 2019 à Saint Vit est proposé et validé

### **Questions diverses**

M. BOSSARD demande pourquoi le PV du Comité Directeur de Lons n'est pas approuvé.

M. CUENOT indique qu'il n'est pas encore validé par ses soins avec la mise en place de l'AG, et rappelle que la validation par les membres des PV s'effectue par mail.

Fin de la séance à 21h30

### **Prochain Comité Directeur vendredi 6 septembre (CD 70/90)**



Le Président,  
Bernard DEPIERRE.



Le Secrétaire Général,  
Christian CUENOT

# ANNEXE 1

## CR CRJT

**Mercredi 03 juillet 2019 – 10H00  
16 boulevard Winston CHURCHILL – 21000 DIJON**

Membres présents : Frédéric BENUCCI, Frédéric PETITJEAN, Pierrick COUSSOT, Pascal DOMINIAK, Fernand POUPENEY, Christian GIRARDIN, Christophe PELLEGRINI, Francis PEDRON, Thierry BERTHEAU, Sébastien MEUNIER, Jacky VERNOUD, Sylvie VALTAT, Didier TAFFINEAU, Eric PETIOT, Loïc BEAUVOIR, Bernard DEPIERRE, Christian CUENOT, Nicolas FAURE, Jean-Luc MARTIN, Paul-Miguel REGNIER.

M. MARTIN président de la CRJT donne la parole à M. DEPIERRE pour l'introduction de la réunion.

M. DEPIERRE remercie les Présidents de CD et les membres pour leurs présences. Il indique que l'ETR s'est tenue cette journée avec les techniciens des Comités et de la Ligue rappelant que leur rôle est capital dans le Basket-Ball notamment dans les catégories les plus jeunes ( de U 11 à U15).

La saison prochaine, 9 garçons et filles vont intégrer des centres de formation de club professionnel.

La zone dans laquelle se trouve la Ligue est compliqué avec la présence d'une grande Ligue qu'est l'ARA. M. BERTHEAU est en charge d'un groupe de travail pour proposer des axes de développement.

M. DEPIERRE rappelle également les contraintes fédérales avec la mise en place du statut de l'entraîneur et la réforme/ l'évolution des championnats.

Le compte rendu de la réunion CRJT est effectué sur la trame de la réunion ETR, établit par M. FAURE, dont les éléments sont abordés et validés lors de la réunion.

### ❶ STATUT DE L'ENTRAINEUR SENIORS ET JEUNES

*Après lecture du statut de l'entraîneur voté le 1<sup>er</sup> juin et un tour de table, il apparaît que 3 clubs de PNF FC (Cuviers – Salins – St Vit) n'auront pas d'entraîneur diplômé. Le statut propose un retrait de l'ensemble des points. L'ETR propose – 4 points. 2 questions : à quel moment le contrôle ? Quand le retrait des points ?*

Les membres reviennent sur le statut de l'entraîneur car des clubs ont effectués des retours assez pessimistes sur la mise en place de celui-ci dans leur structure. M. PETITJEAN évoque les cas de clubs au sein du Jura.

Après échange, l'unanimité des membres confirment que le statut de l'entraîneur doit être mis en place, ayant déjà été repoussé et adapté depuis de nombreuses années et qu'il reste une obligation fédérale car qualification en CF.

Cependant, les pénalités régionales ne sont peut-être pas adaptées à notre territoire et nos clubs (sanction 0 points pour les clubs n'ayant pas d'entraîneur CQP).

L'objectif étant de conserver nos licenciés tout en incitant la formation des entraîneurs.

Proposition et validation par les membres :

- Amendes 500 euros si l'entraîneur est diplômé ou non mais qu'il n'a pas fait les deux soirées techniques
  - - 5 points pour le club n'ayant pas d'entraîneur diplômé CQP
- Pour rappel, un club qui monte dispose d'une saison pour se mettre en conformité avec le statut de l'entraîneur avec obligation d'inscription au CQP

M. MARTIN fait un rappel sur les soirées techniques, en indiquant que les 7 Comités doivent faire parvenir les dates/ lieux des soirées à la Ligue pour communication auprès des clubs. Tous entraîneurs inscrit sur la feuille de match doivent avoir suivi les soirées techniques.

Ce planning comprenant les dates des soirées doit être établi à la prochaine réunion ETR de rentrée.

A la suite des soirées techniques **la fiche d'émargement doit être envoyée au secrétariat** de la Ligue.

M. PETITJEAN préconise une communication importante sur ce point.

## 🕒 ÉQUIPES RETENUES POUR LES QUALIFICATIONS AUX CHAMPIONNATS REGIONAUX JEUNES

*L'ETR classe les dossiers de 1 à 12. Dans 2 catégories, il y a quelques dossiers non retenus. Le classement est immédiatement transmis à FRED BENUCCI pour la mise en place des plateaux qualificatifs au championnat régional. L'ETR vote à l'unanimité la reconduction des championnats à 8 dans toutes les catégories.*

M. BENUCCI indique qu'une liste des clubs retenus et non retenus sera envoyée début de semaine. Les plateaux pour la 1<sup>ère</sup> phase vont être effectués en cette fin de semaine pour diffusion lundi.

Les plateaux sont organisés sur deux week-end (14 et 21 septembre 2019), puis des championnats à 8 équipes.

M. BENUCCI rappelle que les feuilles de matchs devront être photographiées et être envoyées par SMS le samedi soir pour pouvoir établir les 2<sup>èmes</sup> plateaux rapidement.

Les résultats du second doivent également être envoyés par SMS, pour pouvoir transmettre les équipes qualifiées au plus tard le 23 septembre. A partir de cette date les CD pourront établir leur championnat jeune respectif.

L'envoi des résultats sera inscrit dans le règlement.

M. VERNOUD souhaite qu'un règlement spécifique du plateau ( nombres de qualifié, envoi résultat...) soit entériné fin août.

## 🕒 BILAN SUR LA FORMATION DE CADRES (CD ET LIGUE) – PROSPECTIVES

*NF expose les chiffres du CQP. L'ETR relie le nombre exponentiel de P1 à la quasi-disparition des initiateurs dans les départements (aucun initiateur dans le 39 **(rectification 3)** – 58 - 71 – 89). L'ETR propose une mutualisation par secteur, avec 2 centres (B et FC). Remi sera la personne ressource du secteur bourguignon, Abdel sera celui du secteur franc-comtois.*



M. FAURE revient sur le bilan de l'ETR et notamment sur l'inscription au CQP dont il est seulement nécessaire d'avoir des attestations (100h de pratique et 300h d'encadrement) du Président de club + PSC1. ( il n'est plus nécessaire d'avoir obligatoirement diplôme animateur/initiateur)

Par conséquent, le niveau d'inscription est faible.

Il est proposé de mettre en place un positionnement, c'est-à-dire évalué sur une journée le niveau des préinscrits pour valider ou non leur inscription et les orienter vers le diplôme le plus adéquate.

M. FAURE rappelle qu'une réforme de la formation de cadre aura lieu en septembre 2020.

#### ④ RECYCLAGE DES ENTRAINEURS DE CDF

*NF explique comment ont été recyclés les entraîneurs de CDF. C'est très inégal dans l'investissement ( gestion au cas par cas : soirée technique, intervention sélection) mais tous jouent le jeu.*

M. PETITJEAN questionne sur l'horaire de recyclage, qui est toujours de 14h.

#### ⑤ LES CLUBS PORTEURS

*Francis PEDRON demande que la démarche pour la désignation des clubs porteurs des équipes U15 élites soit clarifiée. Et U 18*

- *Cahier des charges*
- *Appel à candidature*
- *Si besoin, réception et présentation des différents projets pour évaluation ET décision*

*Président de ligue + président de la CRJT + CTS + élu responsable développement.*

M. BERTHEAU indique que cet appel à candidature est une obligation fédérale.

M. PELLEGRINI mentionne que ce cahier des charges a été mis en place en FC il y a deux ans. M. MARTIN, un document sera fait sur cette base.

M. MARTIN veut établir un calendrier, envoi du cahier des charges avec une date retour, entretien avec le club puis décision.

Les membres validés à l'unanimité cette proposition.

#### ⑥ SELECTIONS : PLANNING PREVISIONNEL CRJT, ENCADREMENTS, MISE EN PLACE DE LA FILIERE U13 (RELATION LIGUE ET CD), U14, U15

M. FAURE INDIQUE QUE LE PLANNING SERA ENVOYE ULTERIEUREMENT

#### **FILIERE U13 :**

*Au premier CIC secteur de février – tous les CTF sont mobilisés.*

*Cette année seront mobilisés les CTF du 21, 25, 70, 89 (CIC secteur + CIC BFC + CIS zone + TIZ (2/4)).*

Le CIC secteur FC se fera à DOUCIER, celui de bourgogne à MACON.

Le CIC BFC se tiendra à DOUCIER.

### **FILIERE U14 :**

LA BFC est en charge de l'organisation de la filière U14 pour la zone est (TIS + CIS)

#### **🚩 Modifications TIS U14 2019-2020 : 24-25-26 avril 2019**

**Validation de Passer d'un tournoi à 6 équipes de secteurs à 4 équipes composées de la manière suivante :**

- Une Equipe Secteur Bourgogne et Secteur Franche Comté -Possibilité d'avoir 12 à 14 jeunes
- Une Equipe Secteur Alpes - 12 jeunes
- Une Equipe Secteur Lyonnais - 12 jeunes
- Une Equipe Secteur Auvergne et Ligue de La Réunion

Possibilité d'avoir 12 à 14 jeunes (répartition à faire sur le séminaire CTS responsable de Pôle)

#### **Organisation du Tournoi :**

- Maintien d'un tournoi sur 3 jours avec un match par jour
- Match en 4 x 10 mn ou 4 x 12 mn (si équipe de 14 joueurs) A décider sur séminaire des CTS responsable de Pôle
- Organiser stage préparatoire pour Auvergne et la Réunion (sur Macon de préférence).

Arrivée de la Réunion et l'Auvergne le mercredi pour faire 4 séances ensemble

- Arrivée des Alpes et du Lyonnais pour le repas de midi

#### **Programme du Tournoi 2019-2020**

<b>Jour 1</b>	<b>Secteur Féminin</b>	<b>Secteur Masculin</b>
15H00	BFC - Alpes	Lyonnais - Auvergne Réunion
17H15	Lyonnais – Auvergne Réunion	BFC - Alpes
<b>Jour 2</b>	<b>Secteur Féminin</b>	<b>Secteur Masculin</b>
15H00	Lyonnais - Alpes	BFC - Auvergne Réunion
17H15	BFC– Auvergne Réunion	Lyonnais – Alpes
<b>Jour 3</b>	<b>Secteur Féminin</b>	<b>Secteur Masculin</b>
10H00	Lyonnais - BFC	Alpes - Auvergne Réunion
14H00	Alpes– Auvergne Réunion	Lyonnais – BFC

#### **🚩 Directives Techniques DTBN 2019/2020 :**

Il faut prévoir sur tous les TIL et TIS :

- Vidéos. Les rencontres seront filmées et transmises en ligne à la FFBB selon la procédure prévue.
- Les statistiques seront prises lors de chaque rencontre avec le logiciel FIBA Live Stats et transmises à la DTBN.
- E-marque sera utilisée lors de chacune des rencontres

Les staffs seront :

G : Christophe PELLEGRINI et Fabien VATERLAUS

F : Paul MIGUEL et Patrick MARCILLY

FP déplore l'absence des CTF de CD BFC (hors filière U13) sur les U14 et U15. Dans les autres ligues, ceux-ci sont omniprésents.

Se pose aussi le problème de défense de nos potentiels lors des rassemblements avec l'ARA.

M. PETITJEAN souhaite une précision sur l'absence des CTF.

M. PEDRON indique que les CTF des autres Comités sont présents dans l'encadrement des sélections. Il souhaite juste faire ce constat et rapporte l'information.

M. VERNOUD répond que les CTF sont sollicités pour d'autre encadrement dans la saison et sur cette période également.

### **FILIERE U15 :**

*Les staffs seront :*

*G : David ESA et Willem LAURE*

*F : Paul MIGUEL et Sebastien LEGROS*

*GM : Eric PETIOT*

### **⑦ PLAN D'ACTION TECHNIQUE U11 A U13, AVEC LA PRESENCE DE THIERRY BERTHEAU**

*En matinée, NF interroge chaque CTF sur ce que fait chacun en U11 – U12 – U13. C'est très disparate...en fonction du territoire.*

*L'ETR s'étonne de la démarche en rappelant que le CIC U13 a été supprimé par les élus il y a 2 ans faute de moyens.*

*Attention : Formation des joueurs ou gagner la compétition ? Potentialités ou résultats au TIC ? La potentialité n'est pas forcément opérationnelle chez les jeunes.....*

*Thierry BERTHEAU a présenté son travail.*

*Voilà les premières préconisations de l'ETR, en accord avec le PPF :*

#### **U11 :**

*3 rassemblements des potentiels par CD sur la première partie de saison*

*3 rassemblements des potentiels par CD sur la seconde partie de saison*

#### **U12 :**

*3 rassemblements des potentiels par CD sur la première partie de saison*

*3 rassemblements des potentiels par CD sur la seconde partie de saison*

*Présence des sélections de CD au tournoi MILOU (6 CD sur 7) en filles, Lucien PEUGEOT en G (6 CD sur 7) (vérifier la pérennisation) afin de détecter les futurs potentiels*

*CIC U12 début juillet avec les potentiels (20 G et 20 F sur la BFC)*

*Option : greffer le CIC sur la première semaine de camp en FC*

*Financement : 1/3 ligue – 1/3 famille – 1/3 comité **au prorata des sélectionnés***

M. MARTIN revient sur la structure de la filière U11-U12 qui sera présenté et proposé au Comité Directeur de rentrée.

M. VERNOUD souhaite des précisions sur les rassemblements.

M. MARTIN et FAURE ce sont les CD qui mettent en place, par exemple des rassemblements les dimanches matin.

M. PETITJEAN, si un parent s'investit dans l'encadrement est ce considéré comme revalidation. La réponse est positive.

Cette possibilité d'encadrement permet aux parents souhaitant s'investir d'avoir le contenu fédéral qu'il peut retransmettre dans son club.

### **U13 :**

*1 TIC par secteur à la toussaint, date et lieux à fixer*

*TDE à Noël*

*CIC secteur (3 jours) + CIC BFC (2 jours)*

TIC Bourgogne : vendredi 1<sup>er</sup> novembre lieux à définir

TIC FC : samedi 2 novembre au CD 70/90

### **⑧ DIVERS**

*L'ensemble de l'ETR déplore le manque de réunions pour travailler efficacement. L'échange est insuffisant.*

Validation du principe d'une réunion supplémentaire de l'ETR en début d'année civile (fin janvier).

*FP déplore que les CTF soient trop mobilisés sur d'autres missions au détriment du pôle (qualité d'encadrement), qui est une mission régaliennne de la ligue. Les CTF de ligue pointent le fait que le pourcentage de leur emploi du temps affecté au développement est trop important.*

*L'ETR s'interroge sur le retour sur investissement (coût des 2 caravanes + temps passé par PAUL pour organiser) de la caravane du basket. Il serait bon qu'une évaluation soit menée (indicateur : transformation licence contact en licence compétition – retombée sur les clubs ou la caravane est passée... etc)*

M. TAFFINEAU revient sur l'organisation des techniciens Ligues lors du TDE et juge que celle-ci peut être optimisée.

L'ensemble des techniciens indique que pour avoir un travail efficace d'évaluation/détection, il est nécessaire qu'ils soient véhiculés pour se déplacer sur les différents sites des compétitions et en fonction du calendrier des matchs de CD de la région.

Tout le monde s'accorde à dire qu'il faut une optimisation de l'organisation de cette couverture du TDE.

M. MARTIN souligne que les dépenses pour la technique (encadrement, sélection...) sont très importantes. Il faut donc faire attention au budget.

Le débat s'oriente sur les charges des heures de travail que les CTF passent, sur la caravane et sur les heures de développement. Un bilan sera fait pour chiffrer l'apport en licences et la communication des opérations.

Fin de séance à 21h30.

## ANNEXE 2

La COMMISSION SPORTIVE Seniors s'est réunie le mercredi 26 juin 19 à 10 h au siège de la Ligue. A DIJON.

Etaient présents : Jean Louis Lamotte, Christian Girardin, Fernand Poupenev. Daniel Moriaux était excusé.  
Martine Grégoire, Monique Chauvin, Catherine Larcher, Noëlle Gaudiot

Le Président Bernard Depierre est venu participer à un moment d'échanges. La Commission l'en remercie.

### BILAN de la SAISON18/19

Fonctionnement difficile en début de saison mais bien par la suite. Facile en SENIORS en raison du travail fourni par chacun et de la complémentarité des membres de l'équipe.  
En jeunes, les problèmes ont perduré plus longtemps dans la saison.

### CHOIX des dates pour la saison 19 / 20

PNM		Samedi 20 h											
	Rattrapage	1	2	3	4	Automnals	5	6	7	8	9	R	R
1 <sup>ère</sup> phase	14 sept 19	21 sept	5 oct	12 oct	26 oct	19 oct	9 nov	16 nov	30 nov	7 déc	14 déc 19	21 déc 19	4 jan 20

		10	11	12	R	13	14						
		11 jan 20	18 jan	25 jan	1/2fév	8 fév	15 fév						

<b>PNM</b>		Samedi 20 H										
	1	2	R	3	4	5	6	R	7	8	9	10
<b>2 ème phase</b>	7 mars 20	14 mars	21 mars	28 mars	4 avril	18 avril	25 avril	2 mai	9 mai	16 mai	23 mai	30 mai 20

RM 2		Dimanche 15 h 30											
	<b>Rattrapage</b>	1	2	3	Automnales	5	6	7	8	9	R	R	
	14/15 sept 19	21/2 2 sept	5/6 oct	12/ 13 oct	19 oct	9/1 0 nov	16/17 nov	30 nov/ 1 déc	7 /8déc	14/15 déc 19	21 déc 19	4 jan 20	
10	11	12	13	14	15	R	16	17	18	19	R	20	
11/12 jan 20	8/19jan	25 /26 jan	8/9 févr	15/16 févr	15/16 mars	22/ 23 mar s	28/29 mars	4/5 avril	18/19 avril	25/26 avril	2 mai	9/10 mai	
21	22												
16/17 mai	23/24 mai												

#### HORAIRES

PNM samedi à 20 h Tout autre horaire nécessitera une demande de dérogation. ( y compris le dimanche)

PNF dimanche 15 h 30

RM2 RF2 dimanche 15 h 30 - 13 h

Les levers de rideau seront fixés à 13 H le dimanche et 17 h 15 le samedi.

S'il y a 3 rencontres le dimanche, elle doivent se dérouler par catégorie et par ordre d'âges. Si plusieurs rencontres, dérogations obligatoires.

CHAMPIONNAT SENIOR MASCULINS 19/20 PNM : Proposition des POULES en 1<sup>ère</sup> phase

1ère phase 3 poules de 8

	Poule A		Poule B		Poule C
B	CHENOVE	B	CURGY	B	ELAN 2
FC	JURA DOLOIS	B	CSBGAM	B	CSLD 1
B	BLIGNY 1	B	MARZY	FC	VESOUL
B ↗	AUXONNE 1	B	COSNE	B	St REMY 1
FC	BESANCON AC 2	B ↘	HERY 1	FC ↗	DELLE
FC ↘	BELFORT	B	FONTAINE 1	FC	LONS 2
FC	CA PONTARLIER	B	MONTCEAU	FC ↘	CTC THISE DEVECEY BESANCON
FC	JURA SALINS 2	B ↗	PRISSE 2	←C	VALENTIGNEY

Planning établi 1) en fonction de la géographie et des KM  
2) de l'équité sportive

Du fait que la BOURGOGNE fournit 2/3 des équipes, le mélange des secteurs a été très difficile.

CHAMPIONNAT PNF : championnat initialement prévu sans modification ( 2 poules sectorisées de 12 et 8) Devant des risques de non engagement dans le secteur FC, la CS sera peut-être amenée à proposer 2 poules de 8 / 9 en respectant la géographie dès la saison 19/20.

PROPOSITION d' ORGANIGRAMME de la CS pour la prochaine saison.

M Marcel CHOLLEY (Président de la sportive CD 70 90) intègre notre commission,

Les tâches ont été réparties entre les différents membres. L'organigramme sera envoyé au Président pour validation.

CR ACTIVITÉS avant AG :

Un rectificatif doit être envoyé à tous les récipiendaires car le CR a été tronqué au-delà du second paragraphe.

ENGAGEMENTS CHAMPIONNATS SENIORS

La fiche est modifiée et donnée au secrétariat pour envoi aux clubs avec un retour pour le 15 juillet 19.

CHAMPIONNATS JEUNES

Après les plateaux, le championnat se déroulera en 2 phases.

1<sup>ère</sup> phase : poules de 8 soit 14 journées

2<sup>ème</sup> phase : poules de 4 soit 6 journées.

La réunion s'est terminée à 16 h 15.

## **ANNEXE 3**

**Proposition à présenter et à soumettre au vote lors du Comité Directeur de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté du jeudi 4 juillet 2019 à Avallon  
2019-2020**

### **Règlement Sportif Régional Particulier Des CTC (Coopération Territoriale de Clubs) De la Ligue de Bourgogne Franche-Comté**

Ce règlement sportif régional particulier des CTC est complémentaire aux règlements généraux de la FFBB et aux règlements sportifs particuliers des CTC de la FFBB.

Il est autorisé que plusieurs équipes d'une même CTC puissent jouer dans une même division régionale. Cette autorisation s'applique aux divisions régionales suivantes : RF2, RM2, RM3 et l'ensemble des championnats régionaux jeunes de U13 à U20 ; et en aucun cas aux divisions qualificatives aux championnats de France Seniors. Un(e) même licencié(e) ne peut jouer que dans une seule équipe (Nom Propre, Inter- Equipe). De ce fait, chaque équipe sera obligatoirement « personnalisée ». La liste de chaque équipe personnalisée (Nom Propre et Inter- Equipe) devra être envoyée et réceptionnée par le Secrétariat de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté avant la première journée de championnat ou des plateaux qualificatifs.

**Didier TAFFINEAU  
Pôle CTC UNION CREATION CLUB**